

1. Contexte

Le dépistage cutané a longtemps été réalisé par les dermatologues. En 2008, la MSA, l'ASFODER et l'ASEPT envisagent de travailler ensemble et d'étendre le dépistage aux médecins généralistes.

1.1. Historique

En 1986, les docteurs Martine Vigan, Virginio Elena, Philippe Deprez et Pascal Girardin proposent la création d'une association pour assurer la formation continue des dermatologues de Franche-Comté (ASFODER).

Le 27 avril 1987, l'Association est déclarée à la préfecture de Haute-Saône et s'intègre à la Fédération Française de Formation Continue et d'Évaluation en Dermatologie-Vénérologie (FFFCEDV).

Le 27 février 1995, l'ASFODER est reconnue comme organisme de formation par la préfecture de la région et se regroupe avec d'autres associations franc-comtoises de formation continue sous le nom d'Union Nationale des Formations Continues (UNAFORMEC).

De multiples formations marquantes s'organisent rapidement. Le Dr Hervé Van Landuyt conduit une action de prévention, d'information, d'éducation de la population face aux dangers du soleil et de formation au dépistage des lésions à risque. A partir d'un diaporama, cette action se réalisera dans les collèges et lycées, auprès des médecins du travail, des médecins scolaires et des associations de médecins libéraux et ce, grâce au Fond d'Aide à la Qualité des Soins de Ville (FAQSV), de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (actuellement nommée Agence Régionale de Santé) et du soutien financier de certains laboratoires.

C'est ainsi qu'en 2002 naît l'action de santé de prévention primaire et secondaire sur les risques solaires au niveau régional.

Des affiches d'information se propagent :

- en 2002 : « Du joli bronzage au cancer invasif » pour les milieux médicaux et paramédicaux ;
- en 2004 : « Les 10 commandements solaires » pour les lycées et collèges ;
- en 2005 : « La solaire attitude en Franche-Comté » pour les classes maternelles et primaires.

Image 1 : Affiches d'informations créées par l'ASFODER



En 2006, le Docteur H. Van Landuyt oriente son programme de prévention en direction des centres de loisirs et du milieu sportif avec tous les médecins du sport, les professeurs de sport, les dirigeants des Clubs sportifs, et notamment, les Clubs aquatiques avec « 1 2 3 soleil : protège ta peau ». Un bel exemple soutenu par la ville de Besançon qui propose des vêtements anti-UV aux enfants à la piscine de Chalezeule.

Le message est diffusé également vers tous les acteurs de loisirs extérieurs (surveillants de piscine, colonies de vacances, clubs de loisirs).

Jusqu'alors, la prévention des risques solaires était limitée aux enfants dans les milieux scolaires, sportifs et paramédicaux.

En 2007, la prévention s'élargit au grand public pour tous les salariés des entreprises publiques et privées de la région par le biais des bulletins de salaire de mai 2007 avec l'aide de leur direction, du médecin du travail, du responsable des Ressources Humaines : 150 000 salariés sont ainsi sensibilisés.

Par le biais de la presse régionale, une campagne médiatique locale s'associe à ce travail pour informer la population franc-comtoise sur le dépistage et la prévention solaire.

On estime à 900 000 le nombre de lecteurs de ce message.

C'est en 2008, lors du Salon de l'Agriculture, qu'une première rencontre a lieu entre la MSA, l'ASEPT et l'ASFODER et c'est ainsi qu'une première idée de travailler ensemble sur un plan d'actions de santé naît.

Le site internet ASFODER voit alors le jour et, par ce biais, l'ASFODER propulse son travail au niveau national.

Une campagne d'information sur les risques liés aux UVA en cabine est lancée avec des nouveaux posters pour les cabinets médicaux, les pharmacies et bien sûr en ligne sur le nouveau site internet.

Les affiches et posters des « 11 commandements solaires », « la solaire attitude en Franche-Comté » et d'autres sont ainsi remis au goût du jour sur le site internet, accessibles à tous.

En 2009, leur message s'oriente sur le dépistage précoce des lésions à risque avec un nouveau poster « Surveillons notre peau ! Protégeons notre peau » : tout cancer cutané traité précocement est guéri (prévention primaire). Une campagne médiatique accompagne également ce travail.

Image 2 : Posters publiés par l'ASFODER

Surveillons notre peau !

TACHES
CROÛTES
BOUTONS
GRAINS DE BEAUTÉ

Une simple surveillance visuelle, effectuée par vous-même ou par un proche, est suffisante. Devant une tache qui apparaît, un bouton qui grossit, une croûte qui ne guérit pas ou un grain de beauté trop noir, irrégulier qui change, vous devez consulter votre médecin. Un traitement précoce permet la guérison.

Protégeons notre peau.

ASFODER
Association des Dermatologues de Franche-Comté

La solaire attitude
<http://stopuva.free.fr>
<http://www.asfoder.net/site/>

Société Française de Photo-Dermatologie

BIENVENUE DANS VOTRE SUN CENTER CANCER

UVA DANGER

Face au succès que rencontrent les Centres de Bronzage auprès d'une population de plus en plus importante et de plus en plus jeune, les médecins dermatologues ont décidé d'agir et d'alerter les instances politiques et sanitaires sur les dangers d'un tel phénomène. Les médecins dermatologues demandent expressément qu'une information claire et précise sur les dangers, les risques et les contre-indications d'exposition aux rayons UVA soit présente dans tous les Centres de Bronzage, ainsi que dans tous les lieux utilisant des appareils diffusant ces rayons.

- Les rayonnements UVA émis par les cabines solaires peuvent provoquer un cancer de la peau. Le lien entre cancers cutanés et exposition à ces rayonnements dans les cabines solaires est aujourd'hui avéré, de même que leur rôle dans la diminution rapide du Capital Solaire des personnes qui s'exposent.
- Ces rayonnements peuvent d'autre part causer des lésions graves et irréversibles au niveau de la peau et des yeux.
- Des expositions intenses et répétées à ces rayonnements peuvent aussi entraîner un vieillissement prématuré de la peau.
- L'utilisation de ces appareils est strictement interdite aux mineurs. Elle est également fortement déconseillée aux femmes enceintes et chez les personnes présentant une sensibilité importante face au soleil (coups de soleil fréquents... atteintes d'un cancer ou d'une affection de la peau, ou ayant des antécédents familiaux dermatologiques).
- Le port de lunettes de protection est obligatoire pendant l'exposition aux rayons UVA.
- La prise de certains médicaments par voie buccale ou locale et l'utilisation de certains produits cosmétiques, associés aux rayons UVA peuvent provoquer des réactions cutanées parfois graves (brûlures sévères).

Sans réclamer l'application du principe de précaution, qui consisterait en l'interdiction de ces cabines, les médecins dermatologues conscients des graves dangers qu'elles représentent, exigent pour le moins le droit à l'information pour les utilisateurs.

Vous pouvez, vous aussi, agir en signant notre Charte pour un Droit à l'information sur notre site : <http://stopuva.free.fr/>

ASFODER
Association des Dermatologues de Franche-Comté

Société Française de Photo-Dermatologie

Jusqu'en 2009, les dermatologues de Franche-Comté réalisent une journée annuelle de dépistage et, grâce au financement de l'ASEPT et de la MSA, cette journée va pouvoir s'étendre aux médecins généralistes et au personnel paramédical afin de toucher un public plus vaste.

En juillet de cette même année, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) classe les rayons UV artificiels comme agents cancérigènes de catégorie 1 pour l'homme, au même titre que le tabac, l'arsenic et l'amiant.

Deux nouvelles campagnes se réalisent en partenariat avec la MSA :

- « Bronzage et vieillissement passif » pour les bricoleurs, travailleurs extérieurs, et sportifs qui sont victimes de dégâts solaires chroniques ;
- « Vêtements anti-UV » pour les enfants dans tous les milieux aquatiques extérieurs afin de promouvoir la protection vestimentaire solaire : il ne faut plus interdire ces vêtements dans les zones publiques qui accueillent des jeunes enfants.

Chaque année, des projets régionaux ou des campagnes de prévention se répètent dans la région. L'ASFODER devient la seule association en France à réaliser ce travail de prévention et d'information solaire, axé globalement sur les mêmes thématiques :

- prévention pour les jeunes dans les écoles grâce à des travaux réalisés avec leurs enseignants ;
- action militante contre les UVA des cabines à visée esthétique (avec une première demande de taxe santé sur ces lieux de bronzages faite en 2012 par l'ASFODER) ;
- propagande des vêtements anti UV, chapeaux et crème solaire, tout au long de l'année et pas seulement au bord de mer ;
- surveillance de sa peau, de ses taches et grains de beauté ;
- dépistage massif des lésions cutanées de manière précoce et régulière.

C'est ainsi que la solaire attitude en Franche-Comté permet de sensibiliser un vaste public, dès le plus jeune âge, aux risques solaires et à la surveillance de sa peau.

En 2023, elle s'associe avec l'association A fleur de peau¹ pour organiser un Juin Jaune en Franche-Comté.

Comme Octobre Rose dédié à la sensibilisation du dépistage du cancer du sein, Juin Jaune est dédié à la sensibilisation des risques solaires.

Juin étant le mois où les jours sont les plus longs, le temps d'exposition au soleil augmente également. Cette action s'organise autour du solstice d'été où, le 21 juin à 13h, il y a plus d'UV-B dans notre région qu'à Sidney en Australie.

D'autres part, cette sensibilisation qui se veut massive, doit marquer les consciences avant les mois d'été juillet et août.

Toujours dans l'optique de changer les mentalités, cette nouvelle campagne vise la jeunesse en priorité et de nombreux stands y participent : aux Eurockéennes de Belfort, au festival Grandes Heures Natures à Besançon, ou encore à Rencontre et Racine à Audincourt. Ces actions sont aussi menées dans les écoles, avec par exemple un court métrage réalisé par un étudiant de la Classe « Cinéma » du lycée Pasteur de Besançon.

¹ Association créée en 2010 par le Professeur François Aubin pour soutenir la recherche médicale contre le mélanome et améliorer l'accueil des patients atteints de cette maladie.

Juin Jaune connaît une grande réussite, relayé par de nombreux médias régionaux, dont l'Est Républicain, et par les réseaux sociaux au niveau national.

Cette action sera reconduite cette année en 2024.

Image 3 : Affiches de sensibilisation aux risques solaires de 2023 par l'ASFODER

Franc-Comtois : du soleil, méfie-toi !
www.asfoder.net

ASSOCIATION DES DERMATOLOGUES FRANCHE-COMTE

La fréquence des cancers de la peau, majoritairement induits par le soleil (UV), augmente. A la différence de la pluie et du vent, les UV sont invisibles quand ils abiment notre peau...

Adopter les bons comportements contre les méfaits du soleil est facile!

Eviter les heures les plus ensoleillées (11h-16h)

!! Se méfier des nuages !! et des vitres !! = fausse protection, les UVA passent au travers.

Montagne = prudence !!
L'intensité des UV augmente avec l'altitude.

Attention à la réverbération des UV sur le sable, la neige, l'eau...

Sport en extérieur = prudence !
bouger ne diminue pas les risques...

Métiers en extérieur = Vigilance !
(agriculteurs, BTP, paysagistes, employés des stations de ski, des bases de navigation, pêcheurs...)
La protection solaire est l'affaire du quotidien !

Consultez votre médecin devant tout grain de beauté évolutif ou bouton qui ne guérit pas.

Le soleil brille, l'imprudence brûle!

La meilleure protection de la peau est vestimentaire !
La crème SPF 50, c'est bien...
Application toutes les 2h, et après chaque baignade.
Les vêtements, c'est mieux !
(chapeaux, manches longues, T shirt anti UV pour les baignades...)

Protéger encore plus vos enfants!
L'exposition solaire dans l'enfance prépare le cancer de la peau 40 ans plus tard...

N'en prenez pas plein les yeux !
Adoptez le look lunettes de soleil !

Le meilleur anti ride?
La protection solaire !

TOUS MOBILISÉS CONTRE LE CANCER DE LA PEAU

JUIN jaune

Franc-comtois, du soleil, méfie-toi !

Tous les jours, toute l'année : protège-toi !

Travaux extérieurs, loisirs, sports, promenades...
Pense à te protéger avec un chapeau et des vêtements couvrants.

À FLEUR de peau, FEMASCU, ASSOCIATION DES DERMATOLOGUES FRANCHE-COMTE, Besançon, CHU BESANCON, juin-jaune.fr

1.2. Naissance du plan d'actions de dépistage

Les programmes de prévention solaire diffusés depuis plus de 30 ans et la caution des crèmes solaires par les médecins et surtout par les dermatologues sont inadaptes. Les campagnes de prévention et de dépistage sont insuffisantes : trop ponctuelles et trop limitées aux périodes estivales et aux vacanciers du Sud de la France.

A partir de 2009, avec le soutien financier de l'ASPET, de la Fédération des Maisons de Santé Comtoises (FEMASAC), de la MSA et de l'Agence Régionale de Santé (ARS), un nouveau plan d'actions de dépistage cutané se réalise. Il englobe les maisons de santé avec médecins généralistes et personnel paramédical (infirmiers diplômés d'État, kinésithérapeutes, sages-femmes, etc ...) afin d'en faire bénéficier largement la population franc-comtoise.

Ce plan d'actions a pour but de contribuer à l'amélioration de la prévention primaire et du dépistage des cancers cutanés avec les professionnels de santé des structures adhérentes à la FEMASAC, au niveau régional en intégrant la Bourgogne à partir de 2017.

Le plan d'actions se déroule en 3 étapes :

- formation des professionnels de santé ;
- consultation de dépistage des cancers cutanés ;
- sensibilisation aux risques solaires dans et en dehors des murs des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)(27).

Chaque MSP participante doit avoir au moins un professionnel de santé, en général un médecin généraliste, ayant suivi la formation sur les dépistages des cancers de la peau avec un dermatologue.

1.1.1. Formation

Chaque année, des dermatologues de l'ASFODER organisent des soirées de formation sur les dépistages des cancers cutanés pour les professionnels de santé dans le but de :

- savoir reconnaître les lésions à risques ;
- surveiller les lésions précancéreuses par le biais de cas cliniques concrets avec photographies ;
- s'entraîner à manipuler le dermatoscope ;
- différencier les différentes tâches à risque, les naevus et les conduites à tenir ;
- mettre à jour leurs connaissances et s'informer des nouvelles actualités sur les thérapeutiques et protection solaire.

Ces formations animées par le Docteur H. Van Landuyt, ont lieu à la MSA de Besançon mais aussi à St Laurent en Grandvaux (Jura) et dans chaque département de Bourgogne, afin de permettre aux professionnels de santé en milieu rural d'y accéder.

Pendant la COVID-19, et durant deux années de suite (2020 et 2021), ces formations ont eu lieu par webinaire avec diaporamas partagés et ont été retransmises sur le site de l'ASFODER.

Des séminaires en ligne entre 12h et 14H sont également organisés en Franche-Comté où les MSP peuvent présenter des cas de patients et échanger sur les prises en charge avec l'avis d'un dermatologue en ligne.

Accessibles à tous les professionnels de santé, ils sont rapides et appréciés de tous par leurs aspects pratiques et la présence de cas concrets.

1.1.2. Dépistage

L'intérêt du dépistage est de le rendre accessible aux personnes éloignées des soins, par la gratuité du dispositif et par des consultations dédiées.

Même si tous les professionnels d'une structure ne participent pas directement à l'action de dépistage, ils sont tous informés de son déroulement et orientent les patients lors de ces journées dédiées.

Chaque structure s'organise différemment et chaque MSP est ainsi maître de son action :

- rendez-vous spécifique pour le dépistage allant d'une demi-journée à 4 jours ;
- mise à disposition de créneaux sans rendez-vous pour les dépistages sur demi-journée ou 1 jour ;
- créneaux flexibles s'étendant sur plusieurs semaines voire plusieurs mois.

La consultation peut durer de 5 à 30 minutes en fonction du nombre de lésions cutanées suspectes à examiner. Elle se déroule minutieusement et méticuleusement en commençant par les antécédents du patient, puis par l'examen du corps entier avec une lampe loupe ou dermatoscope.

Les professionnels voient les patients en sous-vêtements, les examinent de la racine des cheveux jusqu'aux orteils puis remplissent un questionnaire sur les différentes lésions repérées.

Jusqu'en 2020, toutes les lésions dermatologiques étaient recensées, allant du psoriasis à la tache mélanique suspecte. Puis le questionnaire s'est affiné et seules les lésions suspectes de mélanome, CBC, CE ou KA sont recensées.

Une fiche de suivi individuel est mise à disposition des dépisteurs pour les guider lors des consultations. C'est un outil d'aide facultatif.

Ils orientent ensuite les patients vers un dermatologue, ou programment un nouveau rendez-vous pour biopsier ou enlever la lésion suspecte.

Ils profitent également de la consultation pour rappeler les règles de protection solaire et les consignes de surveillance cutanée.

Depuis quelques années, la télémedecine est en plein essor avec des dermatoscopes connectés, comme à Levier (Doubs) par exemple, où elle joue un rôle primordial lors des journées de dépistage. Le médecin généraliste peut prendre en photo la lésion suspectée, via le dermatoscope connecté. Celle-ci est transmise directement à un dermatologue par internet de manière sécurisée. Ce dermatologue donnera son avis sous 48 -72h selon le degré d'urgence.

Image 4 : Exemple de téléconsultation avec dermatoscope connecté

Motif de consultation : Tumeur Plaque et ulcère Dermatose inflammatoire Divers
Patient déjà suivi par un dermatologue ? Oui Non

Description (diagnostic évoqué, localisation, histoire de la maladie...):
Lésion dyschromique apparue il y a 6/12 mois à la racine du nez, stable ?

Traitement(s) en cours :
aucun

Antécédents :
hemocromatose

Pièce(s) jointe(s) au formulaire (photo(s),document(s)...):
 Oui Non
 Photos Ordonnance
Précisez si besoin :

Si la demande est complète, valider et signer :
VIRGINIE ORDINAIRE 23 juin 2022 10:44
Valider et signer

REPONSE EXPERT
Echanges complémentaires (facultatif)

Demande d'informations complémentaires par l'expert: Oui Non

Réponse Expert

Identité de l'expert : MARINE DELOBEAU, 10100914588
 Cliquez ici si vous ne possédez pas de RPPS ou répondez sous la responsabilité d'un médecin expert

Diagnostic possible : Oui Non
Diagnostic : Choisir ...

Conclusion expert :
difficile de dire si bénin ou non sans dermoscopie.
indication probable à exeresse devant l'apparition semi-récente

Conseils thérapeutiques, traitement proposé :
merci de lui transmettre la date du RDV

Décision

- Consultation : Oui Non
Précisez : 27/06/22 à 15h30

- Hospitalisation : Oui Non



Afin de toucher un nombre conséquent de patients à dépister, les MSP disposent de différents outils de communication pour leur action de santé.

L'ASEPT envoie la documentation au sein des MSP un mois avant la mise en place de l'action, pour que les patients soient informés. Les supports de communication sont validés en amont par l'ASFODER ; ce sont par exemple des affiches, des flyers, des PowerPoint diffusés en salle d'attente sur écran dynamique.

Ce sont principalement les coordinateurs des MSP qui se chargent de la communication autour de l'action. Certaines MSP essaient même de toucher une patientèle externe en diffusant des affiches dans les commerces des alentours ou via les journaux locaux.

La MSA participe également activement à cette communication en envoyant un courrier à ses adhérents.

1.1.3. Sensibilisation

L'objectif de l'action de prévention est de sensibiliser la population aux risques solaires, en créant une information/animation dans les salles d'attente des MSP et dans les écoles.

Interpeller les patients en salle d'attente est une manière d'alimenter leur réflexion sur ce problème sanitaire, le but étant de modifier les représentations et les comportements face aux rayons UV.

Toujours avec la participation financière de l'ASEPT et de la FEMASAC/FEMAGIBS (Fédération des Maisons de Santé Comtoises/Fédération des Maisons et des Groupements Interprofessionnels de Santé Bourguignons), une distribution d'un kit solaire à destination des enfants permet de sensibiliser parents et enfants.

Un kit contient un tee-shirt anti-UV, une paire de lunettes de soleil, une casquette, un sac et de la documentation. 250 kits sont distribués chaque année.

En salle d'attente, des stands de prévention s'organisent, s'adressant à tous les patients des MSP (patients des sages-femmes, des infirmiers, des kinésithérapeutes, etc...).

Toutes les MSP ne participent pas à ce volet de prévention et laissent cette partie de l'action entre les mains d'animateurs de l'ASPET et de la FEMASAC.

Cette action de prévention s'effectue également à l'extérieur des MSP, par exemple dans les piscines à Noidans le Ferroux (Haute-Saône), à Tournus (Saône-et-Loire) et dans les écoles.

Elle se déroule sur une demi-journée avec des partenaires de la FEMASAC et des professionnels de santé des MSP, en général au même moment que les dépistages.

Les activités proposées aux enfants sont ludiques et adaptées aux différents âges : des bracelets de contrôle anti-UV sont distribués pour sensibiliser les enfants.

L'objectif en sensibilisant les enfants est également de viser leurs parents.

Comme pour l'action de prévention dans les MSP, toutes ne participent pas à ce volet d'information dans les écoles.

Image 5 : Travaux réalisés par les enfants lors des journées de sensibilisation



Pour résumer, cette action de santé joue un triple rôle :

- de formation continue pour les professionnels de santé divers et variés au sein des MSP participant à l'action, via la Fédération des Maisons de Santé et de l'exercice Coordonnée de Bourgogne – Franche-Comté (FEMASCO) ;
- de prévention primaire par le biais d'actions d'informations sur les risques solaires visant un public varié dès le plus jeune âge, afin de réduire les facteurs de risque de développer des cancers cutanés ;
- de prévention secondaire en proposant des dépistages afin de traiter précocement des lésions cutanées et de limiter ainsi leur évolution.

1.1.4. Financement

Nous rappelons que la FEMASAC fusionne en novembre 2018 avec la Fédération des Maisons et des Groupements Interprofessionnels de Santé Bourguignons (FEMAGISB) pour constituer la FEMASCO de Bourgogne Franche-Comté.

La FEMASCO est en partenariat renforcé avec l'ARS Bourgogne - Franche-Comté, via le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Celui-ci attribue un budget global d'environ 185 000€ par an à répartir sur une dizaine de thématiques sanitaires sur la région.

Pour les actions de santé publique, la FEMASCO bénéficie de l'aide financière de la MSA et de l'ASEPT.

Concernant le financement de l'action de santé sur les risques solaires dans les MSP, ce sont donc le trinôme FEMASCO, ASEPT et MSA les partenaires principaux.

Pour l'aspect prévention :

- l'ASEPT participe à l'achat des kits solaires « tog bag » et des outils d'animation avec lampes UV et bracelets anti-UV, tout en respectant un certain plafond ;
- la FEMASCO indemnise les intervenants proportionnellement à leur temps de travail passé lors des journées de prévention ou de formation.

Pour l'aspect dépistage :

- l'ASEPT participe au financement de l'action de manière forfaitaire avec un budget de 375€ pour 15 dépistages en moyenne (25€ par consultation) ;
- la FEMASCO complète le financement au-delà de 15 consultations, sur la base d'un forfait fixé par le CPOM.

Pour le côté communication, la MSA participe financièrement, en envoyant à ses adhérents, par voie postale, un courrier informatif sur l'action de santé.

Les MSP peuvent également envoyer à la MSA une liste de patients à risque pour que celle-ci les informe par courrier.

En 2022, il y a eu plus de 600 dépistages, pour un budget de 15 000€.

1.3. Quelques chiffres

Une première analyse sur les données de dépistage et prévention de 2009 à 2018 a été faite par l'Observatoire régional de la Santé (ORS) et les résultats sont qualifiés de très satisfaisants. Cette analyse montre une forte mobilisation d'acteurs en soins primaires (1/3 des maisons de santé de la région) et une formation de plus de 300 professionnels de santé (PS).

Concernant les formations, jusqu'en 2016, la plupart des participants étaient des médecins généralistes et, depuis 2017, les autres professionnels de santé sont de plus en plus présents (pharmaciens, sages-femmes, internes, infirmiers, kinésithérapeutes, diététiciens, podologues, coordinateurs des MSP, diététiciens, ostéopathes).

De 2018 à 2022, grâce aux bilans annuels des actions de santé de la FEMASCO, nous remarquons que le nombre de participants à ces formations en présentiel a doublé, sans compter les formations par webinaire annuelles dispensées depuis 2020 dont les visionnages ne peuvent être chiffrés.

Depuis 2009, ce sont donc plus de 600 PS qui ont été formés.

Tableau 1 : Nombre de professionnels de santé (PS) participants aux formations présentiellees par an et par types de professionnels

Années	Nombre de PS	Types de professionnels
2009	19	MG
2010	NR	
2011	60	MG
2012	NR	
2013	11	7 MG, 3 internes, 1 podologue
2014	15	11 MG, 2 internes, 1 pharmacien, 1 infirmière
2015	21	16 MG, 2 internes, 3 podologues
2016	30	11 MG, 13 internes, 2 podologues, 2 infirmières, 1 MK, 1 ostéopathe
2017	31 FC	14 MG, 8 internes, 7 infirmières, 1 MK, 1 ostéopathe
	116 B	35 MG, 29 infirmières, 4 podologues, 10 coordinatrices, 13 pharmaciens, 4 préparatrices, 11 MK, 1 pédiatre, 3 ostéopathes, 9 internes, 1 infirmière
2018	13 FC	2 MG, 9 internes, 1 infirmière
2019	77	NR
2020	15 + 11 PS participants au webinaire Total : 26 PS	5 MG, 1 interne, 2 IDE, 4 pharmaciens, 2 MK
2021	121 + 11 PS participants au webinaire Total : 132 PS formés	37 MG, 35 IDE, 1 IPA, 12 MK, 8 pharmaciens, 12 ostéopathes, 2 internes, 1 podologue, 13 NR
2022	97 + 11 PS participants au webinaire Total : 108 PS	26 MG, 25 IDE, 7 MK, 6 pharmaciens, 3 ostéopathes, 13 internes, 1 podologue, 16 NR, 11 non paramédical
TOTAL	637	

Concernant le volet dépistage, de 2009 à 2019, 129 MSP ont réalisé 3 419 dépistages :

- 1 275 lésions suspectées :
 - o 705 suspicions de mélanomes ;
 - o 105 suspicions de CBC ;
 - o 24 suspicions de CE ;
 - o 441 KA.
- 2 391 dépistages normaux.

Parmi les 1 275 suspicions, 244 ablations chirurgicales ont été réalisées ou programmées en MSP par les médecins généralistes et 606 personnes ont été orientées vers un dermatologue.

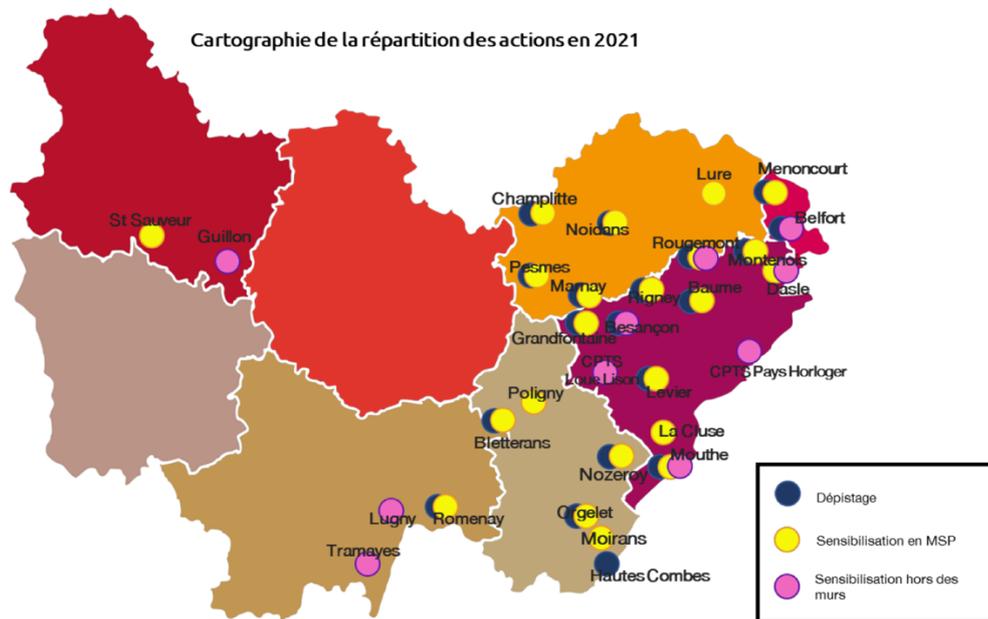
Le nombre de MSP participant aux dépistages n'a cessé d'augmenter depuis 2009 :

- en 2009, nous observons 7 MSP de Franche-Comté participant à l'action : Baume les Dames, Bletterans, Besançon, Pagny, Beure, Belfort et Montenois ;
- jusqu'en 2015, le nombre de MSP stagne, puis à partir de 2016, 18 autres structures rejoignent l'action ;
- en 2017, avec l'élargissement de la région et l'intégration de la Bourgogne, le nombre de MSP participant à l'action dépasse la vingtaine puis fluctue entre 20 et 25.

Tableau 2 : Nombre de dépistages réalisés par année et suites données

Année	Nombre de MSP concernées	Nombre de dépistages total	Résultats : pas de suspicion	Ablation chirurgicale au cabinet	Orientation dermatologue	Commentaires sur les suspicions
2009	7	162	112 69%	26 16%	27 17%	NR
2010	4	107	72 67%	26 24%	14 13%	NR
2011	6	123	70 59%	13 11%	15 12%	Lésions mélaniques (19), KA (7), CBC (1)
2012	6	104	50 48%	15 14%	25 24%	Lésions mélaniques (30), KA (8), CBC (2)
2013	7	123	67 54%	8 6%	27 23%	Lésions mélaniques (24), KA (11), CBC (2)
2014	6	159	NR	NR	NR	NR
2015	10	287	212 74%	14 5%	61 21%	Lésions mélaniques (62), KA (24), CBC (9), CE (1)
2016	18	423	319 75%	26 6%	78 19%	Lésions mélaniques (121), KA (64), CBC (10), CE (5)
2017 FC	17	372	252 68%	28 7%	92 25%	Lésions mélaniques (92), KA (60), CBC (9), CE (2)
BRG	4	263	171 65%	NR	10 4%	Lésions mélaniques (20), KA (75), CBC (12), CE (1)
2018 FC	19	547	395 72%	53 10%	99 18%	Lésions mélaniques (177), KA (72), CBC (23), CE (11)
BRG	4	198	145 73%	NR	48 24%	Lésions mélaniques (5), KA (35), CBC (11)
2019	21	551	238 43%	35 6%	100 18%	Lésions mélaniques (155), KA (85), CBC (27), CE (4)
TOTAL	129	3 419	2 391 70%	244 7%	606 18%	1 275 lésions suspectées : Lésions mélaniques (705), KA (441), CBC (105), CE (24)

Image 6 : Répartition régionale des actions en 2021 (prévention et dépistage)



Concernant le volet prévention, depuis le rapport de l'ORS de 2018, le nombre d'actions et de participants explose également : plus de 5 000 personnes (enfants et adultes) touchées par la prévention des risques solaires en 2018 à plus de 11 000 en 2022.

Tableau 3 : Nombres d'actions et de participants concernant le volet prévention par année

Années	Nombre d'actions en MSP	Nombre d'actions en écoles / accueils péri scolaire	Nombre de personnes touchées	Nombre de supports d'informations délivrés
2014	9	0	387 personnes sensibilisées	308 kits distribués
2015	9	5	346 enfants et 173 adultes	338 kits distribués
2016	8	10	MSP : 137 enfants et 265 adultes Écoles : 675 enfants	MSP : 160 kits distribués Écoles : NR
2017 FC	11	8	MSP : 137 enfants et 265 adultes Écoles : 334 enfants	MSP : 157 kits distribués Écoles : NR
BRG	5	5	MSP : 52 enfants et 298 adultes Écoles : 689 enfants	MSP : 49 Écoles : NR
2018 FC	14	8	MSP : 283 enfants et 551 adultes Écoles : 680 enfants	MSP : 149 kits distribués Écoles : NR
BRG	6	6	MSP : 59 enfants et 241 adultes Écoles : 397 enfants	MSP : 59 kits distribués Écoles : NR
2019 (BRG + FC)	18	10	MSP : 594 adultes et 210 enfants Écoles : 708 enfants	146 kits distribués en MSP Écoles : NR
2020 (BRG + FC)	12	1	MSP : 348 adultes et 103 enfants Écoles : 85 enfants	84 kits distribués en MSP Écoles : NR
2021 (BRG + FC)	27	10	MSP : 861 adultes et 175 enfants Écoles : 676 enfants	158 kits distribués en MSP Écoles : NR
2022	35	19	MSP : 849 adultes et 206 enfants Écoles : 1114	122 kits distribués en MSP Écoles : NR
TOTAL	154	82	11 834	1730

Les données recueillies parlent d'elles-mêmes : l'action de santé sur la prévention des risques solaires et le dépistage des cancers cutanés est une réussite au niveau régional.

Dans notre étude, nous poursuivrons l'analyse de ces données en nous intéressant plus précisément au diagnostic anatomopathologique posé sur les suspicions des lésions cutanées.

Nous pourrons alors quantifier réellement le nombre de mélanomes, de carcinomes basocellulaires, de carcinomes épidermoïdes ou de kératoses actiniques diagnostiqués chaque année, de 2020 à 2022, grâce à cette action de santé.